

Le siège de Parc sous-évalué de 1,3 million d'euros

Le conseil d'administration du Parc se penchera demain sur la modification du budget de son futur siège ou "Maison du Parc". Un chantier sous-évalué de 1,3 million d'euros pour lequel Daniel Gonthier sollicite l'État et les collectivités locales ainsi que le privé.

ENVIRONNEMENT

Le chantier aurait dû débiter l'année dernière pour une livraison courant 2012. Ce sera désormais au mieux dans quelques mois pour accueillir à terme la future "Maison du Parc national". Située à la Plaine-des-Palmistes, à une encablure du Domaine des Tourelles, elle abritera son siège, les locaux de l'antenne Est, mais également un espace d'accueil ouvert au public de 170 m² avec l'accès à un fonds documentaire, des projections et expositions (nos éditions précédentes).

Le bâtiment, de 1215 m² de surface utile, accueillera 47 agents et présente une architecture moderne, voire futuriste, se voulant rigoureusement écologique : récupération de l'eau de pluie, eau chaude solaire, éclairage basse consommation... Le siège sera par ailleurs construit sur pilotis pour préserver l'écosystème. Un inventaire de toutes les espèces remarquables a été effectué. Le coût glo-

bal des travaux avait été estimé à 3,3 millions d'euros HT.

Le président du Parc, Daniel Gonthier, ne manque pas de préciser que le suivi technique a été transféré à la DEAL. Une évaluation largement "sous estimée des coûts des travaux" note aujourd'hui le Parc dans le rapport devant être votée demain lors de son conseil d'administration.

UNE SOUSCRIPTION PUBLIQUE ?

Un surcoût rendant impossible "de rester dans l'enveloppe actuelle de 4,85 millions d'euros (...). Les pistes d'économie possible renvoyant en cause de manière importante l'image architecturale et la fonctionnalité du bâtiment tel qu'il a été présenté en phase concours".

La nouvelle enveloppe budgétaire s'élève désormais à 6 150 000 euros. Elle sera abondée par un prélèvement sur fonds propres à hauteur de 1,3 million d'euros. Joint hier, Daniel Gonthier pointe du doigt deux appels d'offres

infructueux et des surcoûts importants notamment sur le gros oeuvre. "Entre les deux appels d'offres, certaines sociétés ont encore augmenté leurs prix. On peut se poser la question du pourquoi alors que le bâtiment est certes situé dans les hauts, mais facile d'accès". Le Parc a d'ores et déjà sollicité l'État et les collectivités locales pour compenser le surcoût. Pour rappel, le budget du siège était financé entièrement par une dotation du ministère de l'Écologie.

Le président du Parc se dit confiant, évoquant le recours à un "bas de laine" des négociations avec l'État. Daniel Gonthier va plus loin en lançant un appel au secteur privé concernant en particulier la partie muséographique et pour-quoi pas demain le grand public via une souscription publique ■

P.M.

Construite sur pilotis, La "Maison du Parc" verra le jour à la Plaine-des-Palmistes.



PERSPECTIVE INTERIEURE